

# CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU MERCREDI 15 MAI 2019**

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-055 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 mai 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents:** Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : A. BLANCANEAUX, A. FAVIER, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, R. REVIL.

**Absents:** Y. AIFA, N. CHARLETY.

La secrétaire de séance désignée est Martine CHASSON.

OBJET: FINANCES: Budget Supplémentaire 2019 - Budget Principal Ville de Voiron

Rapporteur: Yves Allardin

**EXPOSE**: Les résultats 2018 à affecter et les restes à réaliser 2018 sont intégrés dans le présent budget supplémentaire 2019.

Les crédits ouverts à certains chapitres du Budget principal de l'exercice 2019 sont à réajuster pour permettre le règlement des opérations engagées.

#### PROPOSITION:

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale en date du lundi 6 mai 2019;

Le rapporteur propose :

- D'approuver les réductions, virements et ouvertures de crédits détaillés dans le tableau annexé à cette délibération pour le budget principal de la ville de Voiron ;

... / ...

Budgets	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	3 030 718,71	3 030 718,71	4 015 777,97	4 015 777,97

(cf détail dans l'annexe jointe)

DECISION: La proposition est ADOPTEE par 25 voix POUR - 6 ABSTENTIONS (L. TRICOLI, R. REVIL, A. FAVIER, J-L. BALLY, A. GERVASI, J. VIAL)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.



## Budget supplémentaire 2019 - synthèse des principales inscriptions

Le budget primitif 2019 a été adopté le 27 mars sans reprise anticipé des résultats. Celui-ci ouvre des autorisations de dépenses pour toute l'année et prévoit les ressources nécessaires pour y faire face. La reprise des résultats 2018 ainsi que des ajustements de crédits font l'objet du présent budget supplémentaire. Il concerne le budget principal, les budgets annexes Restauration, Pompes Funèbres et Parcs de stationnement

Ce budget supplémentaire a pour objectif :

- de reprendre les résultats budgétaires de 2018 (selon note précédente);
- d'ajuster les autorisations de programmes / d'engagements et leurs crédits de paiement (selon note précédente) ;
- d'intégrer les créances irrécouvrables (selon note précédente);
- de modifier certains crédits prévus au budget primitif.

## En synthèse et par budget, les principales modifications de crédits sont les suivantes :

## **Budget Principal:**

Affectation du résultat : le résultat de fonctionnement dégagé permet :

- de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement suite aux reports de crédits :
- de conserver un fond de roulement de 550 000 € afin de faire face aux besoins de trésorerie ;
- de réduire l'emprunt d'équilibre affiché au budget primitif comme annoncé de 1,7 M€;
- de financer les demandes nouvelles dont les principales sont résumées ci-dessous.

#### En fonctionnement:

- +75 k€ pour les services techniques afin d'intégrer les dépenses liées au déménagement vers l'espace CEVE (45 k€ d'aménagements et 14,3 k€ de déménagement), et d'ajuster le besoin pour l'entretien des voiries (+15k€) ;
- + 50 k€ sur le stationnement afin d'intégrer le reversement d'une part de forfait-post stationnement au Pays Voironnais et de prendre en compte la participation de la ville aux usagers TER du parking des Tisserands ;

- + 38 k€ sur la jeunesse afin de prendre en compte les bourses liées au CME non prévues au budget primitif, et d'ajuster les frais liés aux séjours ;
- + 24 k€ sur la famille afin d'intégrer les frais de remise en état suite au sinistre du RIH ;
- + 23 k€ sur l'église St Bruno afin de réparer les dégâts liés à la grêle.

A noter également des réaffectation d'imputations comptables, les crédits liés aux copieurs étant désormais centralisés sur le budget informatique.

En recettes, les principaux réajustements sont liés aux bonnes nouvelles suites aux notifications des recettes fiscales, qui sont supérieures de 132 000 € au produit estimé. A noter également une notification inférieure au prévisionnel de 74 k€ sur les dotations et compensations de l'État

#### En investissement:

- + 266,7 k€ pour les services techniques dont :
- +302 k€ sur la voirie essentiellement pour les travaux du boulevard Kofler et les ajustements d'acquisitions foncière pour la rue du Placyre ;
- + 165 k€ pour les travaux liés à l'ADAP (polychrome et école de la Brunerie);
- 122 k€ sur le cadre de vie avec un décalage des points d'apports volontaires enterrés (-75 k€) et le décalage des acquisitions de terrain pour le bassin de rétention du Faton.
- + 150 k€ de travaux de sécurisation dans les écoles ;
- + 33 k€ sur les politiques sociales essentiellement pour des travaux d'amélioration énergétique à la cuisine centrale ;
- 192 k€ sur la politique de la ville avec un décalage des travaux sur les espaces publics de Brunetière (maintien de la MOE) et un complément de crédits pour la MOE du RIH Brunetière.

Pa railleurs, en recettes, les subventions ont été rajustées suite aux diverses notifications, ce qui augmente globalement leur montant de 13,5 k€.

### **Budget Pompes Funèbres**

Au-delà de l'affectation des résultats, le budget supplémentaire est l'occasion :

- d'ajuster les dépenses et recettes de fonctionnement à la hausse d'activité constatée au premier trimestre ;
- de prévoir une enveloppe de 100 000 € en investissement pour le réaménagement du bâtiment (le montant sera affiné, études en cours).

## **Budget Restauration**

Au-delà de l'affectation des résultats, le budget supplémentaire est l'occasion :

- d'ajuster les dépenses et recettes de fonctionnement en raison essentiellement l'augmentation des coûts des denrées alimentaires et à la hausse de la proportion du bio
- de prévoir une enveloppe de 50 000 € en investissement pour le renouvellement de matériel ;
- de prévoir un versement de 28,5 k€ au budget de la ville pour financer les travaux d'isolation du bâtiment abritant la cuisine.

#### Budget parkings en ouvrage

Au-delà de l'affectation des résultats, le budget permet de réajuster à la baisse les crédits initialement prévus pour les travaux d'étanchéité du parking porte de la Buisse (- 5 000 €).